



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 05/04/2023 – 20h15

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

29/03/2023

Date d'affichage en ligne

07/04/23

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures quinze minutes au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (12) : M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, MME Brigitte DECAUX, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANCHE, M. Louis LEBRIEZ, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, MME Catherine WITASSE

Avait donné pouvoir (3) :

MME Mélanie BACQ donne pouvoir à M. Daniel BOUTELIER
MME Marie GUILLAUMON donne pouvoir à M. Benoit CARION
M. Hubert CARPENTIER donne pouvoir à M. Philippe PIERART

Était excusée (3) : MME Mélanie BACQ, MME Marie GUILLAUMON, M. Hubert CARPENTIER

Absents (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Philippe PIERART est nommé Secrétaire de Séance

Numéro interne de l'acte : DCM 2023/3/5

Thème : finances / Décisions budgétaires

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Sur proposition du Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes,
- Précise que les reports d'excédents de chacune des sections sont intégrées au budget ;
- Sur présentation de M. Jacques DOMAS, Adjoint aux finances ;

BP 2023 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	846 455,36	1 114 560,28
INVESTISSEMENT	279 994,25	279 994,25

BUDGET PRIMITIF ADOPTÉ A LA MAJORITÉ: 10 POUR / 4 ABSTENTIONS / 1 CONTRE

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendégies sur Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Philippe PIERART.

Le Maire,
Jean FAURE



Table des matières

1	Introduction :	1
2	La section de fonctionnement :	1
2.1	Généralités :	1
2.2	Résultat global prévisionnel de fonctionnement 2023 :	2
2.3	Vue d'ensemble de la section de fonctionnement :	2
2.4	Détail dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement par chapitres :	2
2.5	Détail recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement par chapitres :	2
3	La section d'investissement :	3
3.1	Généralités :	3
3.2	Résultat global prévisionnel d'investissement 2023 :	3
3.3	Vue d'ensemble de la section d'investissement :	4
3.4	Détail dépenses réelles prévisionnelles d'investissement par chapitres :	4
3.5	Détail recettes réelles prévisionnelles d'investissement par chapitres :	4
4	Opération patrimoniale : ancienne école/mairie rue de la Mairie :	4

1 Introduction :

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée), et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

2 La section de fonctionnement :

2.1 Généralités :

Les dépenses de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux (remboursement des intérêts des emprunts, fournitures des repas scolaires, petites réparations d'entretien sur véhicules et bâtiments communaux, gaz, électricité, charges de personnels etc.).

2.2 Résultat global prévisionnel de fonctionnement 2023 :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	766 992,73 €	RECETTES REELLES	827 348,01 €
+		+	
TRANSFERT D'EXCEDENTS VERS INVEST.	79 462,63 €	EXCEDENTS ANTERIEURS	287 212,27 €
=	846 455,36 €	=	1 114 560,28 €

2.3 Vue d'ensemble de la section de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (011)	204 032,04 €	Atténuations de charges (013)	105 000,00 €
Dépenses de personnel (012)	371 948,49 €	Recettes des services (70)	53 790,00 €
Autres dépenses de gestion courante (65)	132 587,81 €	Impôts et taxes (73)	410 471,36 €
Dépenses financières (66)	17 224,39 €	Dotations et participations (74)	225 511,43 €
Dépenses exceptionnelles (67)	31 000,00 €	Autres recettes de gestion courante (75)	7 375,22 €
Provisions semi-budgétaires (68)	200,00 €	Recettes exceptionnelles (77)	25 200,00 €
Dépenses imprévues (022)	10 000 €		
Total dépenses réelles	766 992,73 €	Total recettes réelles	827 348,01 €

2.4 Détail dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement par chapitres :

- 011 : Entretien courants, restauration scolaire, gaz, électricité, achats de petits équipements :
 - Prévission augmentation gaz, électricité, carburants, achat de fournitures et contrats divers
 - repas scolaire [augmentation du prestataire de 6,2% des prix à compter du 01/03/23] soit environ 2 500 € de plus en 2023 qu'en 2022.
 - prestations services maintenances logiciels – copieurs – contrôles techniques),
 - petits entretiens des bâtiments
- 012 : Rémunérations des personnels titulaires, non titulaires, de droit privé ainsi que charges patronales :
 - Prise en compte des revalorisations de rémunérations (point d'indice, augmentation du SMIC)
 - Prévission de recrutement de deux nouveaux apprentis : un au service technique, un au service périscolaire
- 65 : Indemnités élus, cotisations élus, participations services extérieurs [incendie, eaux pluviales], subventions aux associations :
 - SDIS, SIDEN-SIAN, MURS MITOYENS, SIDEC, Associations
- 66 : Remboursement des intérêts des emprunts
- 67 : Prévissions des intérêts moratoires réclamés dans le cadre du marché de construction de l'école

2.5 Détail recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement par chapitres :

- 013 : Remboursements sur rémunération du personnel (absences, contrats aidés)
- 70 : Recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA
COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 059-215906082-20230405-DCM2023_3_5-DE



- Principalement cantine/garderie
- 73 : Impôts locaux + reversements taxes non perçues directement par la commune :
 - Taxes foncières, reversement de taxes par la CCPS, attribution de compensation CCPS, fonds de péréquation du Département, fonds de péréquation reversé par l'Etat
- 74 : Dotations, subventions :
 - Dotations de l'Etat + reversement de subvention CCPS + participations frais scolarité Sommaing-sur-Ecaillon
- 75 : Fermages
- 77 : Produits exceptionnels : dédommagements dégradations chemins ruraux pour entretiens éoliennes
- Excédents de fonctionnement 2022 et antérieurs : correspond au cumul des recettes – (moins) les dépenses réalisées en 2022 (164 114,74 €) et sur les années antérieures : + 287 212,27 €

3 La section d'investissement :

3.1 Généralités :

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

3.2 Résultat global prévisionnel d'investissement 2023 :

INVESTISSEMENT BP 2023			
DEPENSES REELLES	260 305,84 €	RECETTES REELLES	83 888,54 €
+		+	
		EXCEDENTS ANTERIEURS	97 979,08 €
RAR 2022	19 688,41 €	RAR 2022	18 664,00 €
		BESOIN AUTOFINANCEMENT PART D'EXCEDENTS DE FONCT.	79 462,63 €
=	279 994,25 €	=	279 994,25 €

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET
COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 059-215906082-20230405-DCM2023_3_5-DE

BUDGET PRIMITIF 2023 DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

3.3 Vue d'ensemble de la section d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts (16)	66 000,00 €	Dotations, fonds divers (10)	64 723,99 €
Immobilisations incorporelles (20)	4 300,00 €	Subventions d'investissement (13)	19 164,55 €
Immobilisations corporelles (21)	190 005,84 €	Excédents 2022	97 979,08 €
RAR	19 688,41 €	RAR	18 664,00 €
		Excédents fonctionnement	79 462,63 €
Total réel	279 994,25 €	Total réel	279 994,25 €

3.4 Détail dépenses réelles prévisionnelles d'investissement par chapitres :

- 16 : Remboursement du capital des emprunts de la commune
- 20 : prévision de contractualisation avec une assistance à maîtrise d'ouvrage pour préparation d'un marché de rénovation de la salle communale
- 21 : Prévision achat de l'ancien magasin Capvert, travaux de rénovation de voirie (chaussée Brunehaut), achat et pose de 5 cave-urnes, réseau eau potable lotissement Poirette 2018 (reste à réaliser), mobilier cantine presbytère, renouvellement matériels services techniques (compresseur, échelle, visseuses, perceuses, poste de soudage, étau etc.)
- 23 : solde du marché de construction de l'école (levée de réserves du bureau de contrôle sous-face école) = Reste à réaliser

3.5 Détail recettes réelles prévisionnelles d'investissement par chapitres :

- 10 : FCTVA
- 13 :
 - DSIL 2021 rénovation ancienne école élémentaire,
 - Aide soutien aux petites cantines scolaires (solde)
 - ADVB voirie communale

4 Opération patrimoniale : ancienne école/mairie rue de la Mairie :

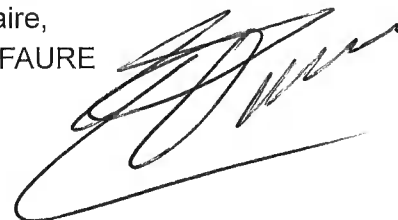
Compte tenu du manque de visibilité à court terme sur l'opération de vente de ces anciens locaux, la recette potentielle n'est pas intégrée au BP 2023.

Fait à VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Le 03/04/2023

Le Maire,

Jean FAURE



REPUBLIQUE FRANCAISE

VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL

Numéro SIRET : 21590608200031

POSTE COMPTABLE : 25000

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET VENDEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2023

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	



SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">9</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">8</td> </tr> </table>					5	9	6	0	8	<p>VENEGIES-SUR-ECAILLON BUDGET COMMUNAL</p> <p>BP 2023</p>	<p>BUDGET PRIMITIF</p>
				5	9	6	0	8			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 119
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	5
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CC PAYS DU SOLESMOIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
497 667,00	600 372,00	1 124,00	816,43

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	679,85	641,00
2	Produits des impositions directes/population	260,41	348,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	743,87	812,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	173,79	286,00
5	Encours de dette/population	602,35	596,00
6	DGF/population	181,57	155,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4889	0,4470
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9812	0,8820
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2336	0,3520
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,8097	0,7300

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	846 455,36
	846 455,36	827 348,01
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	287 212,27
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 114 560,28

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	260 305,84
	260 305,84	163 351,17
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	18 664,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	97 979,08
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	279 994,25

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 126 449,61	1 394 554,53
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	188 058,39		204 032,04	204 032,04	204 032,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	346 583,00		371 948,49	371 948,49	371 948,49
014	Atténuations de produits	488,00				
65	Autres charges de gestion courante	152 043,90		132 587,81	132 587,81	132 587,81
Total des dépenses de gestion courante		687 173,29	0,00	708 568,34	708 568,34	708 568,34
66	Charges financières	23 500,00		17 224,39	17 224,39	17 224,39
67	Charges exceptionnelles	45 515,25		31 000,00	31 000,00	31 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (200,00		200,00	200,00	200,00
022	Dépenses imprévues	19 032,36		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		775 420,90	0,00	766 992,73	766 992,73	766 992,73
023	Virement à la section d'investissement (79 462,63	79 462,63	79 462,63
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		0,00	0,00	79 462,63	79 462,63	79 462,63
TOTAL		775 420,90	0,00	846 455,36	846 455,36	846 455,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	846 455,36
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	78 800,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	70 430,00		53 790,00	53 790,00	53 790,00
73	Impôts et taxes	366 892,13		410 471,36	410 471,36	410 471,36
74	Dotations, subventions et participations	242 973,00		225 511,43	225 511,43	225 511,43
75	Autres produits de gestion courante	13 200,00		7 375,22	7 375,22	7 375,22
Total des recettes de gestion courante		772 295,13	0,00	802 148,01	802 148,01	802 148,01
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 350,00		25 200,00	25 200,00	25 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		773 645,13	0,00	827 348,01	827 348,01	827 348,01
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		773 645,13	0,00	827 348,01	827 348,01	827 348,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	287 212,27
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 114 560,28
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	79 462,63
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			4 300,00	4 300,00	4 300,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	67 767,66	16 160,41	190 005,84	190 005,84	206 166,25
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	222 648,70				
	Total des opérations d'équipement		3 528,00			3 528,00
Total des dépenses d'équipement		290 416,36	19 688,41	194 305,84	194 305,84	213 994,25
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	70 500,00		66 000,00	66 000,00	66 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		70 500,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		360 916,36	19 688,41	260 305,84	260 305,84	279 994,25
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		360 916,36	19 688,41	260 305,84	260 305,84	279 994,25

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

+ 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

= 279 994,25

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	222 478,39	18 664,00	19 164,55	19 164,55	37 828,55
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		222 478,39	18 664,00	19 164,55	19 164,55	37 828,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	170 000,00		64 723,99	64 723,99	64 723,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	188 219,04				
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	90 000,00				
Total des recettes financières		448 219,04	0,00	64 723,99	64 723,99	64 723,99
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		670 697,43	18 664,00	83 888,54	83 888,54	102 552,54
021	Virement de la section de fonctionnement			79 462,63	79 462,63	79 462,63
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		0,00	0,00	79 462,63	79 462,63	79 462,63
TOTAL		670 697,43	18 664,00	163 351,17	163 351,17	182 015,17

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+ 97 979,08

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

= 279 994,25

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)

79 462,63

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	204 032,04		204 032,04
012	Charges de personnel et frais assimilés	371 948,49		371 948,49
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	132 587,81		132 587,81
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	17 224,39		17 224,39
67	Charges exceptionnelles	31 000,00		31 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	200,00		200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		79 462,63	79 462,63
Dépenses de fonctionnement - Total		766 992,73	79 462,63	846 455,36

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	846 455,36

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	66 000,00		66 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	3 528,00		3 528,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 300,00		4 300,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	206 166,25		206 166,25
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		279 994,25		279 994,25

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	279 994,25

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	105 000,00		105 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	53 790,00		53 790,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	410 471,36		410 471,36
74	Dotations, subventions et participations	225 511,43		225 511,43
75	Autres produits de gestion courante	7 375,22		7 375,22
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	25 200,00		25 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		827 348,01		827 348,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	287 212,27
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 114 560,28
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 723,99		64 723,99
13	Subventions d'investissement reçues	37 828,55		37 828,55
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		79 462,63	79 462,63
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		102 552,54	79 462,63	182 015,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	97 979,08
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	279 994,25
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	188 058,39	204 032,04	204 032,04
60611	Eau et assainissement	7 000,00	3 800,00	3 800,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	2 500,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentations	200,00	420,00	420,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	2 400,00	2 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 400,00	6 473,00	6 473,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 290,47	1 290,47
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures		475,00	475,00
611	Contrats de prestations de services	36 750,00	40 000,00	40 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 520,00	5 520,00
615221	Bâtiments publics	6 000,00	9 917,99	9 917,99
615231	Voies	1 500,00	1 000,00	1 000,00
615232	Réseaux		1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Autres biens mobiliers		1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	14 000,00	8 480,00	8 480,00
6161	Multirisques	13 500,00	10 468,17	10 468,17
6182	Documentation générale et technique	180,00		
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	900,00	900,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	230,00	230,00	230,00
6226	Honoraires		10 100,00	10 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	8 000,00	8 000,00
6233	Foires et expositions	1 000,00		
6236	Catalogues et imprimés	548,39	600,00	600,00
6237	Publications		330,00	330,00
6247	Transports collectifs	500,00	1 095,00	1 095,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés		21,42	21,42
6281	Concours divers (cotisations...)	550,00	560,99	560,99
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits	900,00	900,00	900,00
637	Autres impôts, taxes & vers. assimilés (autres o		10 450,00	10 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	346 583,00	371 948,49	371 948,49
6331	Versement mobilité	250,00	230,92	230,92
6332	Cotisations versées au FNAL	250,00	230,92	230,92
6333	Particip. des employeurs à la form. prof. con	7 500,00	6 500,00	6 500,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	2 900,00	3 853,88	3 853,88
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rém	700,00	692,26	692,26
6411	Personnel titulaire	115 000,00	99 063,77	99 063,77
6413	Personnel non titulaire	31 000,00	85 866,86	85 866,86
64168	Autres emplois d'insertion	80 000,00	51 833,84	51 833,84
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	34 391,61	34 391,61
6451	Cotisations à l'URSSAF	35 000,00	41 812,88	41 812,88
6453	Cotisations aux caisses de retraite	48 000,00	34 619,51	34 619,51
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	3 000,00	5 576,76	5 576,76

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 083,00	1 141,00	1 141,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 100,00	644,28	644,28
64731	Versées directement	5 200,00	4 300,00	4 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	1 190,00	1 190,00
014	Atténuations de produits	488,00		
7391171	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour jeune	447,00		
7391172	Dégrèvement de taxe hab. sur les logemen	41,00		
65	Autres charges de gestion courante	152 043,90	132 587,81	132 587,81
6531	Indemnités	47 479,64	48 789,24	48 789,24
6533	Cotisations de retraite	1 800,00	2 049,24	2 049,24
6535	Formation	800,00	980,00	980,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda		50,00	50,00
6553	Service d'incendie	34 699,86	36 038,83	36 038,83
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	1 500,00	1 700,00	1 700,00
65548	Autres contributions	46 494,00	25 177,50	25 177,50
6557	Contributions au titre de politique de l'habi	11 000,00	8 500,00	8 500,00
65738	Autres organismes	217,40	900,00	900,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	8 050,00	8 400,00	8 400,00
65888	Autres	3,00	3,00	3,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		687 173,29	708 568,34	708 568,34
66	Charges financières (b)	23 500,00	17 224,39	17 224,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 500,00	17 000,00	17 000,00
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts c		224,39	224,39
67	Charges exceptionnelles (c)	45 515,25	31 000,00	31 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	10 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	23 515,25	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	12 000,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (200,00	200,00	200,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circl	200,00	200,00	200,00
022	Dépenses imprévues (e)	19 032,36	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		775 420,90	766 992,73	766 992,73
023	Virement à la section d'investissement		79 462,63	79 462,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	79 462,63	79 462,63
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	79 462,63	79 462,63
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		775 420,90	846 455,36	846 455,36

RESTES A REALISER N-1	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	846 455,36

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
-----------------------------	----------------	--	-----------------------------------	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	78 800,00	105 000,00	105 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	75 000,00	105 000,00	105 000,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr	3 000,00		
6479	Remb. sur autres charges sociales	800,00		
70	Produits des services, domaine et vente	70 430,00	53 790,00	53 790,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 000,00	1 500,00	1 500,00
70321	Droits stationnement&location sur la voie p		50,00	50,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	500,00	550,00	550,00
70328	Autres droits de stationnement et de locati	2 500,00		
7037	Contribution pour dégradation des voies&ch		500,00	500,00
704	Travaux	7 680,00		
70611	Redevance d'enlèvement des ordures mén	500,00		
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	58 000,00	50 000,00	50 000,00
70688	Autres prestations de service	250,00	850,00	850,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o		340,00	340,00
73	Impôts et taxes	366 892,13	410 471,36	410 471,36
73111	Impôts directs locaux	268 186,00	291 399,00	291 399,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	45 000,00		
73211	Attribution de compensation		43 000,00	43 000,00
73218	Autres fiscalités reversées entre collectivit		7 442,76	7 442,76
73221	FNGIR	5 000,00	4 004,00	4 004,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	13 500,00	6 000,00	6 000,00
73224	Fds dép des DMTO pour les com de - 5 00	20 000,00	40 000,00	40 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	6 525,00	5 338,00	5 338,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	8 681,13	13 287,60	13 287,60
74	Dotations, subventions et participations	242 973,00	225 511,43	225 511,43
7411	Dotation forfaitaire	106 226,00	106 954,00	106 954,00
74121	Dotation de solidarité rurale	47 637,00	55 726,00	55 726,00
74127	Dotation nationale de péréquation	37 994,00	40 505,00	40 505,00
742	DotationS aux élus locaux	102,00		
744	FCTVA		921,70	921,70
74718	Autres	500,00	102,00	102,00
74758	Autres groupements		376,73	376,73
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	4 514,00	2 926,00	2 926,00
7488	Autres attributions et participations	46 000,00	18 000,00	18 000,00
75	Autres produits de gestion courante	13 200,00	7 375,22	7 375,22
751	Redevances concessions,brevets,licence	1 000,00		
752	Revenus des immeubles	10 000,00	6 500,00	6 500,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 200,00	875,22	875,22
TOTAL GESTION DES SERVICES		772 295,13	802 148,01	802 148,01
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	1 350,00	25 200,00	25 200,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	350,00		
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	25 200,00	25 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES		773 645,13	827 348,01	827 348,01
= a + b + c + d				
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	773 645,13	827 348,01	827 348,01
--	------------	------------	------------

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	287 212,27
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 114 560,28

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op		4 300,00	4 300,00
2031	Frais d'études		4 000,00	4 000,00
2033	Frais d'insertion		300,00	300,00
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	67 767,66	190 005,84	190 005,84
2115	Terrains bâtis		120 000,00	120 000,00
2116	Cimetières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 950,00		
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	4 800,00		
2138	Autres constructions	34 328,06	41 400,00	41 400,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau		14 600,41	14 600,41
21538	Autres réseaux		1 326,72	1 326,72
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	2 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 189,60		
2184	Mobilier	7 500,00	939,90	939,90
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	9 738,81	9 738,81
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	222 648,70		
2313	Constructions	222 648,70		
Total des dépenses d'équipement		290 416,36	194 305,84	194 305,84
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	70 500,00	66 000,00	66 000,00
1641	Emprunts en euros	70 500,00	66 000,00	66 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		70 500,00	66 000,00	66 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		360 916,36	260 305,84	260 305,84

040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		360 916,36	260 305,84	260 305,84
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1			19 688,41
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			279 994,25

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	222 478,39	19 164,55	19 164,55
1311	Etat et établissements nationaux	115 214,39		
1312	Régions	100,00		
1313	Départements	88 500,00		
1321	Etats et établissements nationaux		1 914,55	1 914,55
1323	Départements		17 250,00	17 250,00
1347	Dotations de soutien à l'investissement local	18 664,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		222 478,39	19 164,55	19 164,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	358 219,04	64 723,99	64 723,99
10222	FCTVA	170 000,00	64 723,99	64 723,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	188 219,04		
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	90 000,00		
Total des recettes financières		448 219,04	64 723,99	64 723,99
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		670 697,43	83 888,54	83 888,54
021	Virement de la section de fonctionnemen		79 462,63	79 462,63
040	Opérations d'ordre de transfert entre se			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	79 462,63	79 462,63
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	79 462,63	79 462,63
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		670 697,43	163 351,17	163 351,17
				+
RESTES A REALISER N-1				18 664,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				97 979,08
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				279 994,25



III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10

LIBELLE : école nouvelle

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 247 274,58	a 3 528,00	0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	10 110,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	10 110,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	11 195,90	0,00	0,00	0,00	
	Autres (21312)	11 195,90				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 225 968,68	3 528,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 225 968,68	3 528,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 528,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie			170 000,00	1 008,91	170 000,00	
9622627047A	29/06/2022		170 000,00	1 008,91	170 000,00	
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)			170 000,00	1 008,91	170 000,00	

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
Néant															
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)															
1 099 685,26															
1641 Emprunts en euros															
0753220	DEXIA CREDIT LOCAL			01/02/2002	44 893,44	C	TAM		4,23	4,23	EUR	T	P	N	A-1
153186	DEXIA CREDIT LOCAL			01/02/2002	39 546,91	F			6,19	6,19	EUR	T	P	N	A-1
153186	DEXIA CREDIT LOCAL			01/07/2002	15 244,91	F			5,96	5,96	EUR	A	P	N	A-1
20110219	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2011		01/06/2012	200 000,00	F			4,51	4,51	EUR	A	P	N	A-1
8171287	CAISSE D'EPARGNE	19/11/2012		10/02/2013	250 000,00	F			4,50	4,50	EUR	A	P	N	A-1
8436473	CAISSE D'EPARGNE	02/08/2013		25/11/2013	150 000,00	F			3,66	3,66	EUR	T	P	N	A-1
MON534372	LA BANQUE POSTALE	17/09/2020		01/03/2021	100 000,00	F			0,59	0,59	EUR	T	P	N	A-1
MON535048/MON536797	LA BANQUE POSTALE	25/11/2020		01/06/2021	300 000,00	F	EURIBOR		0,87	0,87	EUR	T	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Néant															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partielles (Total)															
Néant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
1 099 685,26															
TOTAL GENERAL															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A.2.2

A.2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023											ICNE de l'exercice		
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice					
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				674 032,27					65 562,61		16 982,20		452,85	
1641 Emprunts en euros				674 032,27					65 562,61		16 982,20		452,35	
0153220	N			5 193,04	2,07	C	TAM	4,23	2 558,91		196,28			
153186	N			8 632,77	2,07	F		6,19	2 702,40		472,44		89,06	
153186	N			3 946,72	4,48	F		5,96	902,69		235,22		117,61	
20110219	N			81 786,89	5,41	F		4,51	14 946,98		3 688,59			
8171287	N			147 694,13	10,10	F		4,50	11 890,07		7 015,47			
8436473	N			67 309,88	5,89	F		3,65	10 719,28		2 311,20			
MON534372	N			80 466,84	8,16	F		0,59	9 852,28		453,00			
MON535048/MON536797	N			279 000,00	23,41	F	EURIBOR	0,87	12 000,00		2 610,00			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL				674 032,27					65 562,61		16 982,20		452,85	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
IV	A2.3
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	--	--	---	--

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.



IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	8					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	674 032,27					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mitt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mitt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mitt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mitt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mitt €						

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
 Reçu en préfecture le 07/04/2023
 Publié le
 ID : 059-215906082-20230405-DCM2023_3_5-DE



(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		66 000,00	66 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		66 000,00	66 000,00
1641	Emprunts en euros	66 000,00	66 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	66 000,00	19 688,41		85 688,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		144 186,62	III 144 186,62
Ressources propres externes de l'année (a)		64 723,99	64 723,99
10222	FCTVA	64 723,99	64 723,99
Ressources propres internes (b)(2)		79 462,63	79 462,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	79 462,63	79 462,63

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	144 186,62	18 664,00	97 979,08		260 829,70

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 85 688,41
Ressources propres disponibles	IV 260 829,70
Solde	V = IV - II (6) 175 141,29

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2023 (2)	Restes à réaliser 2022 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat						
sa hlm promociil	1998	P	pla tres social	NE PAS UTILISER	283 482,39	49 950,77
sa du hainaut	2000	C	logements sociaux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	24 087,00	8 410,01
					259 395,39	41 540,76
Totaux généraux					283 482,39	49 950,77

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
8	Annuelle	F		2,75	F		2,75	A-1		1 448,16	14 399,55
3	Annuelle	F		4,30	F		4,30	A-1		222,71	953,20
										1 225,45	13 446,35
										1 448,16	14 399,55

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	15 847,71
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	82 544,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	98 392,52
Recettes réelles de fonctionnement	II	827 348,01

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	11,89
---	-------------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	
IV	
B1.3 B1.4 B1.5 B1.6	

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir			Cumul restant	Total (2)
					2024	2025	2026		
	NEANT								

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2023	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAI ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2023 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2023. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2023	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT			
		FONCTIONNEMENT			
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention subvention		ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N. ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES ASVE FOOTBALL ASVE SECTION GYMNASTIQUE ASVE VOLLEY CHORALE VENT DE JOIE COMITE DES FETES DYNAMITES KARATE TRADITIONNEL VENDEGIES LA RANDO DE L'ECAILLON LES AMIS DU CLOCHER LES DISCIPLES DE SAINT PIERRE SOCIETE CHASSE UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ADM VENDEGIES & COMPAGNIES VOLANTS DE L'ECAILLON (BADMI)	Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association Association	8 400,00 150,00 400,00 2 300,00 200,00 600,00 250,00 2 500,00 300,00 200,00 150,00 200,00 250,00 250,00 100,00 250,00 300,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2023 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2023 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2023 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2023 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		3,00		3,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00		2,00	1,00	1,00	2,00
TECHNIQUE		1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
SOCIAL			1,00	1,00	0,80		0,80
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C		1,00	1,00	0,80		0,80
MEDICO-SOCIAL			1,00	1,00	0,80		0,80
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CL. NORMALE	B		1,00	1,00	0,80		0,80
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		4,00	2,00	6,00	4,60	1,00	5,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567		3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	432		3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH			A	CDD CONTRAT AIDE
ADJOINT TECHNIQUE (APPRENTI)	C	TECH			A	CDD (APPRENTI)
AGENT D'ENTRETIEN ET PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD CONTRAT AIDE
AGENT D'ENTRETIEN ET PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD CONTRAT AIDE
AGENT D'ENTRETIEN ET PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD CONTRAT AIDE
AGENT D'ENTRETIEN ET PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD CONTRAT AIDE
AGENT D'ENTRETIEN ET PERISCOLAIRE	C	TECH			A	CDD CONTRAT AIDE
AGENT PERISCOLAIRE (APPRENTI)	C	MS			A	CDD (APPRENTI)
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS SOLESMOIS (C)		TPU FISCALITE PROPRE	
Autres organismes de regroupement			
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOUR SIDEN-SIAN (GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES		COTISATION ANNUELLE	36 083,83
SYNDICAT A VOCATION UNIQUE (SIVU) "MURS MITOYEN		COTISATION ANNUELLE	25 177,50
SYNDICAT MIXTE DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS (SIDE		COTISATION ANNUELLE	8 000,00
		COTISATION ANNUELLE	1 333,40

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS			
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS		C3.1	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE		C3.2	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.		C3.3	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.		C3.4	
NEANT			

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	716 000,000	7,603 %	36,200 %	0,000 %	259 192,000	7,603 %
TFPNB	74 400,000	4,860 %	39,130 %	0,000 %	29 113,000	4,863 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	23 673,000	7,098 %	13,070 %	0,000 %	3 094,000	0,000 %
TOTAL	814 073,000	7,338 %			291 399,000	7,320 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES - Pour : 10
 Contre : 1
 Abstentions : 4

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par LE MAIRE ,
 A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le 05/04/2023
 LE MAIRE ,
 Délibéré par L'ASSEMBLEE DELIBERANTE en session ORDINAIRE
 A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le 05/04/2023

Les membres DU CONSEIL MUNICIPAL,

MME Mélanie BACQ <i>Procurator à M. D. Bachelier</i>	M. Daniel BOUTELIER <i>Boutelier</i>	M. Benoit CARION <i>Carion</i>
M. Hubert CARPENTIER <i>Procurator à M. P. Pierart</i>	MME Brigitte DECAUX <i>Decaux</i>	M. Cédric DERET <i>Deret</i>
M. Jacques DOMAS <i>Domas</i>	M. Jean FAURE <i>Faure</i>	MME Joselyne GILLETOM <i>Gilletom</i>
MME Christel GRATTEPANCHE <i>Grattepanche</i>	MME Marie GUILLAUMON <i>Procurator à M. B. Carion</i>	M. Louis LEBBRIEZ <i>Lebbriez</i>
MME Nathalie LODATO <i>Lodato</i>	M. Philippe PIERART <i>Pierart</i>	MME Catherine WITASSE <i>Witasse</i>

Certifié exécutoire par LE MAIRE, compte tenu de la transmission en PREFECTURE, le ____/____/____, et de la publication le ____/____/____

A VENDEGIES-SUR-ECAILLON, le ____/____/____

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 059-215906082-20230405-DCM2023_3_5-DE